

loyer transformé en ht.+tva 5.5%

Par daniel72, le 26/01/2010 à 19:33

BONJOUR

NOUS LOUONS UNE PARCELLE DE TERRAIN DE LOISIRS L'ANNEE DERNIÈRE À LA MAIRIE.

CETTE ANNEE UNE ASSOCIATION A PRIS CELA EN MAIN ET NOUS SOMMES INVITES A REGLER CE LOYER MAIS MAJORE DE LA TVA 5.5%!!!

merci de nous eclairer sur ce point .est ce normal!

nous .nous n avons pas demande changement de gestionnaire!!et encore moins la tva en plus ?

BOUNTY1 DE LA SARTHE